



Instruction pour l'AEROVET Passeport pour la Mobilité



Lifelong Learning Programme

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Guide de l'utilisateur du Pass Formation d'AEROVET

Le Pass Formation AEROVET a été élaboré afin de faciliter une mobilité à l'étranger à des fins de formation. Il pourrait cependant être également utilisé pour tout autre parcours de formation qui inclurait différents lieux d'apprentissage. Il est conçu pour éviter que soient répétés les enseignements/les apprentissages entre lieux de formation dans différents pays, et pour renseigner la progression des apprenants.

Le Pass Formation AEROVET s'adresse indifféremment au lieu de formation « entreprise » ou « atelier » et traite des éléments professionnels de la formation. Les savoirs sous-jacents ainsi que les compétences transverses ne font pas l'objet d'une évaluation particulière. Etant cependant des éléments essentiels lors de la réalisation de la tâche, ceux-ci doivent être pris en compte lors de l'évaluation finale.

L'ossature du Pass Formation est constituée des profils professionnels de deux des métiers de la construction et de la maintenance aéronautiques. Les tâches correspondant à ces profils sont considérées comme les unités constitutives des deux métiers. Elles sont définies comme étant les **Unités d'Apprentissage (UA)** des qualifications. Les Unités 1 à 10 concernent le profil mécanique et les Unités 12 à 22 le profil électrique. L'Unité 11 étant commune aux deux profils puisque concernant les activités du contrôle qualité.

Afin de tenir compte des spécifications ECVET et de leur finalité (la mobilité internationale), ces Unités d'Apprentissage ont été détaillées en **Unités de Mobilité (UM)**, permettant ainsi l'utilisation de ces dernières sur la durée généralement courte des périodes de mobilité (2 à 3 semaines). Le nombre d'UM peut être modulé autant que de besoin, ce qui pourrait être le cas dans le champ très différencié de la maintenance, pour lequel il est difficile de lister en amont toutes les UM potentielles.

Afin que l'acquisition des résultats d'apprentissage soit durable, une Unité de Mobilité doit être répétée plusieurs fois. Ceci est particulièrement important pour les compétences principales telles celles de « percer » ou de « riveter », qui nécessitent plusieurs périodes de répétition avant d'être acquises au niveau d'exigence voulu par le secteur. Pour cette raison le document suivant prévoit plusieurs lignes d'évaluation par UM. Leur nombre peut également être modulé autant que de besoin.

Les UM sont à considérer comme de simples étapes dans l'ensemble d'une UA et ne doivent pas être formellement créditées. Car, réaliser une UM de manière indépendante est une condition nécessaire mais non suffisante pour délivrer l'entièreté de l'unité de résultats d'apprentissage. En même temps, apprendre correspondant à un développement des compétences, chaque Unité d'Apprentissage ou de Mobilité ne doit pas être apprise dans son intégralité (de 0 à 100).

Grâce au Pass Formation, la reconnaissance des acquis d'apprentissage correspondant à chaque unité se fait en deux temps :

- 1) les enseignants ou les formateurs responsables pour une UM (indépendamment du lieu où se fait l'apprentissage) évaluent le niveau d'autonomie atteint par le candidat, à l'aide de la grille de performance à 4 niveaux. Une information additionnelle sur le lieu et la date de l'évaluation est ajoutée. Grâce à cette matrice, la progression dans les apprentissages ainsi que les déficits sont rendus visibles. On pourrait ainsi se rendre compte par exemple que la dernière activité d'apprentissage d'un candidat pour une UM remonte à plusieurs mois en arrière et aurait besoin d'être répétée. Grâce à cette approche, les matrices d'UM constituent une forme de transcription de résultats d'apprentissage. Toutefois, une utilisation des matrices pour de simples additions, n'est pas recommandée (dans le sens où l'on pourrait dire : toutes les signatures sont assemblées == les acquis d'apprentissage de toute l'unité sont reconnus acquis).
- 2) Lorsque l'enseignant ou le formateur respectivement responsable pour une UM (indépendamment du lieu où se fait l'apprentissage) juge que le candidat a acquis de manière satisfaisante la plupart des UM, il devrait organiser sa mise en situation par la réalisation d'un ordre de travail caractéristique de l'Unité d'Apprentissage. Après une réalisation et une évaluation positive, il attestera comme acquise la totalité de cette Unité d'Apprentissage en remplissant la dernière case de chaque fiche.